Le stationnement en passe d'être réorganisé

GRANDSON Sous la pression des riverains, la Municipalité a revu son projet de stationnement à la rue de Bellerive.

I. RO

Lors de la présentation des ambitieux projets pour le futur du château de Grandson (*lire La Région de mardi*), la question du stationnement dans les environs de l'édifice médiéval a été à peine effleurée. Car avec un objectif qui consiste à accueillir quelque 80 000 visiteurs par année, plus du double qu'actuellement, la question des places de parc prend une importance supplémentaire. Même si les autorités souhaitent que les visiteurs du bourg soient de plus en plus nombreux à emprunter le train, puisque Grandson, tête de ligne du RER, est desservi deux fois par heure.

Le stationnement des voitures pose déjà problème actuellement, mais de manière ponctuelle, principalement lors de la Fête médiévale de la mi-août, du Marché de Noël et des Brandons. Représentée dans le conseil de la Fondation du Château de Grandson par le syndic François Payot, la Municipalité a suivi de près l'évolution des projets.

Elle a ainsi pris les devants pour tenter de trouver une solution au problème du stationnement, puisque le projet de parking souterrain de la place du Château, qui a longtemps fait figure de solution pour le bourg, a été abandonné. Selon le municipal Francesco Di Franco, en charge de la sécurité, seul un petit parking pourrait être réalisé dans le cadre d'un partenariat public-privé, sur le bas du coteau des Remparts, à la hauteur de l'ancienne église libre. Mais ce projet est fortement combattu…

Le Conseil communal de Grandson a ainsi donné son feu vert à un crédit de près de 400 000 francs pour le réaménagement du stationnement le long de Bellerive, avec, à l'extrémité nord, près de la station de pompage, un rond-point.

Trop dangereux

Lors de sa mise à l'enquête, en 2018, ce projet a suscité une demi-douzaine d'oppositions de la part des riverains. Il était alors question d'aménager 90 places de stationnement en épi, avec une contrainte pour les automobilistes provenant de la salle des Quais ou du chemin du Château d'aller à l'extrémité de la rue pour tourner autour du rond-point et venir se stationner sur la droite.

« Avec cette première version, on aurait transformé le chemin de Bellerive en gare routière », relèvent Hubert et Michelle Livet, habitants du quartier. Et de déplorer les promesses qui n'ont pas été tenues depuis la construction du mur antibruit le long de la ligne de chemin de fer : « Ils nous ont dit à l'époque qu'il serait construit en béton pour pouvoir être végétalisé ! » Non seulement le mur ne l'a pas été, mais pratiquement tous les bouquets d'arbres et arbustes ont disparu. Et les places de stationnement en épi auraient encore empiété sur une bonne partie de la bande herbeuse qui a subsisté, puisque l'emprise aurait été portée à près de 10 mètres de largeur.

Ces opposants relèvent par ailleurs le danger accru par le trafic sur un chemin très fréquenté par les familles et les cyclistes, qu'ils considèrent déjà en péril actuellement.

Le dialogue privilégié

Sensible à ces arguments, la Municipalité a repris le projet. Dans cette nouvelle mouture, il ne reste qu'une dizaine de places en épi, non loin de l'accès à la plage, « une bonne chose » selon les opposants, les autres étant disposées de part et d'autre de la route, selon un aménagement correspondant aux exigences d'une zone 30 km/h.

Cette nouvelle version ne répondait toutefois pas totalement aux attentes des opposants : « On a fait un pas en avant avec les piétons, mais il n'y avait pas de végétation, ni de bancs publics. »

Le stationnement sera organisé par blocs, en alternance, de part et d'autre de la route. Les piétons pourront se déplacer sur un sentier tracé dans la bande herbeuse (à dr.), qui sera végétalisée. MICHEL DUPERREX

Privilégiant le dialogue, l'Exécutif a sorti un troisième projet au début de l'été 2019, avec un peu plus d'arborisation, mais pas assez selon les riverains. Le nombre de places de stationnement a également été réduit. Une rencontre en septembre dernier a permis de faire encore quelques progrès en vue d'aboutir à un compromis acceptable pour toutes les parties. Selon le municipal en charge du dossier, une rencontre est agendée prochainement.

Un problème ponctuel

Hubert Livet précise que les opposants n'ont pas agi par égoïsme, puisqu'ils admettent tout à fait qu'il faut des places de stationnement. Ils arguent cependant qu'il faut surtout penser au bien-être des habitants et des hôtes de la commune, en plaçant à nouveau des bancs – à une exception près, ils ont été enlevés –, et végétaliser ce cheminement très apprécié par les piétons et les cyclistes, touristes ou de la région.

En ce qui concerne le nombre de places de stationnement, les opposants se sont livrés à un comptage sur deux jours : le nombre de 37 véhicules n'a pas été dépassé. D'ailleurs, s'il est un point sur lequel les deux parties sont d'accord, c'est bien la situation exceptionnelle créée par trois grandes manifestations. Cela dit, il faut éviter de générer, par une augmentation du trafic, du danger sur l'étroit chemin du Château, seul accès routier au lac depuis le centre du bourg, où le trafic s'écoule dans les deux sens. Une borne sera posée à l'extrémité du chemin de Bellerive pour éviter le transit en direction de Corcelettes.

Une zone de rencontre

En ce qui concerne la gestion des risques, Francesco Di Franco relève que l'objectif de la Municipalité consiste à passer ce secteur en zone de rencontre à 20 km/h, qui donne une priorité absolue aux piétons. Mais la législation en vigueur exige un passage intermédiaire par le 30 km/h.

Moulin pour tous tire un premier bilan

YVERDON-LES-BAINS L'association de quartier s'est réunie vendredi dernier lors de sa première assemblée générale. L'occasion de revenir sur l'année écoulée.

C'était l'heure du bilan pour les bénévoles de Moulins pour tous. Une année après avoir officiellement constitué l'association de quartier, cette dernière a vécu sa première assemblée générale, le 27 février dans le local situé au numéro 19 de la rue des Moulins. Et le résultat est très positif, selon ses membres. « Nous souhaitions renforcer les liens entre les habitants et engager les personnes dans la vie de leur quartier. Or je crois que c'est réussi, se félicite Nathalie Rapin, travailleuse sociale de proximité de la Ville et membre de Moulins pour tous. Je pense notamment aux cafés-tartines organisés par des bénévoles les mardis matin et qui ont rassemblé plus de mille personnes sur l'ensemble de l'année. »

Autre point positif pour l'association : son rajeunissement. « C'est Abdel, un jeune de 16 ans, qui a organisé notre opération coup de balais », se réjouit Daniel Jaccaud, trésorier de Moulins pour tous. Ce dernier regrette toutefois que certains habitants du quartier demeurent isolés, malgré les activités proposées.

Un problème qui pourrait être résolu grâce au développement des manifestations phares de Moulin pour tous. À l'image du marché de Noël du quartier ou de la Balade gourmande, qui fêtera sa sixième édition, en 2020. Car si l'association a été officiellement créée en 2019, c'est en réalité le fruit de cinq années de travail.

Et les évènements ne sont pas les seuls à se développer. L'effectif de Moulin pour tous a, lui aussi, grandi. D'une quarantaine de membres en 2019, l'association en compte aujourd'hui 75. « Mais il y a aussi de nombreuses personnes qui gravitent autour du groupe sans en faire partie », précise le trésorier. • **Massimo Greco**

L'association se réjouit de voir de plus en plus de jeunes rejoindre ses rangs. CAROLE ALKABES

PUB

Yverdon-les-Bains

DÉBAT PUBLIC
"LE SYSTÈME DE MILICE :
MOTEURS ET FREINS À L'ENGAGEMENT
CITOYEN EN FAVEUR DE LA COMMUNAUTÉ"

12 MARS A 19H

AULA MAGNA DU CHÂTEAU
SÉANCE SUIVIE D'UN APERITIF

En 2017, l'Association des communes suisses avait adressé aux élus d'Yverdon-les-Bains un questionnaire sur le système de milice.
Les résultats de cette étude seront présentés et serviront de base à une discussion avec les membres des quatre partis représentés au Conseil communal :
MM. Christian Weiler (PLR), Julien Wicki (PS), Benoist Guillard (Les Verts), Ruben Ramchurn (UDC).